

ce soir. Il ne suffit pas que le niveau d'embauchage soit élevé. Quelle rémunération touchent les travailleurs? Quel est leur salaire? S'ils ne gagnent pas assez pour payer l'impôt sur le revenu, malgré le bas niveau des exonérations, nous n'avons certainement pas à nous glorifier des conditions d'embauchage.

La seule différence entre ces petits salariés et les chômeurs des années 30, c'est que ceux-ci étaient des pauvres qui n'avaient rien à faire, tandis que ceux-là sont des indigents très occupés. Mais pour ce qui est de la capacité de se procurer les douceurs qui devraient être à la portée de tous les Canadiens, les deux catégories en sont au même point. A propos d'embauchage, je signale au Gouvernement qu'il lui reste beaucoup à faire dans ce domaine.

On aurait pu éviter une foule de ces choses. En 1945, notre groupe, appuyé par quelques autres députés à cette extrémité-ci de la Chambre et que je ne nommerai pas, à cherché à démontrer au Gouvernement qu'il devrait maintenir les régies du temps de guerre qu'il avait imposées aux heures les plus sombres du conflit. Les ministres nous ont répondu qu'en hommes judicieux, ils verraient à relâcher graduellement ces régies. Le ministre des Finances de l'époque, M. Ilsley, avait dit à la Chambre que son gouvernement abolirait les régies de façon tellement bien ordonnée que l'inflation qui avait suivi la première Grande Guerre ne se répéterait jamais.

Mais on a manqué de sagesse. L'inflation a été pire qu'après la première guerre mondiale, à cause même des méthodes de suppression des régies, employées par le Gouvernement actuel. Mieux vaut prévenir que guérir, dira-t-on, mais je suis persuadé que si le Gouvernement avait suivi notre conseil, le malaise et l'incertitude ne régneraient pas aujourd'hui dans le pays.

Je sais que mes amis du parti conservateur-progressiste et plusieurs de mes collègues du parti libéral diront qu'il n'y aurait pas eu de production, si on avait maintenu les régies. Pourtant, il y a eu une forte production durant la guerre. Vous n'avez pas besoin de promettre à un cultivateur un prix gonflé pour ses denrées. Assurez-le que vous le traiterez loyalement et il produira jusqu'à la limite de ses forces.

A mon avis, les mineurs de charbon et les autres travailleurs industriels agiraient ainsi, de même que plusieurs fabricants. Il va sans dire que les monopoles n'en feraient pas autant; ils se borneraient à rechercher les bénéfices. Toutefois, plusieurs propriétaires de petites entreprises privées, hommes consciencieux, se seraient, je crois, rendus à une demande de ce genre. Du moment qu'on leur

aurait assuré des bénéfices normaux, ils auraient continué à produire dans toute la mesure de leurs moyens, tant à titre de particuliers que comme propriétaires d'usines, malgré la taxe sur les excédents de bénéfices, malgré les subventions et la régie des prix, s'ils avaient su combien il importait de conserver ces mesures.

Nous avons cherché à démontrer à la Chambre des communes et au pays combien cela importait, mais on n'a pas suivi notre conseil. Aujourd'hui, le Gouvernement est aux prises avec ce problème. Un jour, le premier ministre (M. St-Laurent) a prononcé un discours où il se targuait du niveau élevé du revenu national. Il a dit, je crois, que le revenu atteignait 15 milliards et demi. Mais dans une déclaration du gouverneur de la banque industrielle, je lis que l'augmentation du revenu n'est pas attribuable à l'accroissement du volume physique des denrées, mais plutôt à l'accroissement du prix de ces denrées. Le gouverneur signale qu'il y a bien peu de différence quant à la production globale de denrées.

Donc, si le revenu national est plus élevé que jamais, il suffit de doubler l'année la plus forte pour obtenir le chiffre de 31 milliards, et doubler encore. Fixez le chiffre que vous voulez.

Quelqu'un a signalé cet après-midi, et très sagement à mon avis, que les articles produits et distribués à la population constituaient les facteurs du revenu national. Il n'est pas juste de dire que notre revenu est considérable, s'il ne sert pas à la production des articles de consommation et autres denrées dont nos gens ont besoin. Et il n'a pas servi à cette fin, malgré le revenu présumé élevé de l'an dernier.

Le Gouvernement commence de se rendre compte de son erreur. Il a refusé de se rendre à notre demande et d'étendre les subventions à l'acier, à la houille et à d'autres produits. Il veut maintenant le faire, mais comment? Il prêtera une part égale à celle de l'aciérie. Cette dernière engage un dollar et le Gouvernement prête le même montant. L'expansion se fera de cette manière. Si cette méthode réussit et si l'industrie est prospère, l'industrie réalise alors des bénéfices plus élevés que jamais, qu'elle place entre les mains de quelques-uns. Mais si l'industrie n'est pas prospère, qu'arrive-t-il?

De deux choses l'une, ou bien le Gouvernement lui donnerait l'autorisation d'apurer une forte partie de ses frais de premier établissement, y compris une partie de la mise de fonds du Gouvernement et de l'imputer sur le trésor public, ou bien il lui conseillerait la faillite, lui promettant d'intervenir et d'apurer lui-même les comptes. Nous garantissons aux détenteurs d'obligations, leur